

2012-1590

2012-10-16

EXTERMINATION TOTAL ATOUPRIX

Tue fourmis, les blattes, les grillons, les lépismes argentés, les araignées, les cucujides dentelés des grains (stade exposés), les tétranyques du trèfle, les puces, les millipèdes, les perce-oreilles, les cloportes communs, les tiques sanguines.

GARANTIE PROPOXUR 1.5%

NO. D'HOM. 24237 LOI. P. A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DOMESTIQUE CONTENU NET 2 L

DANGER POISON

Natural Propellent Inc

Box 63529 Woodside Sq. Mall

1571 Sandhurst Circle.

Agincourt. On. M1V 1V0

416-292-2400

Web:www.bugcon.com

Mail:glx@bugcon.com

MODE D'EMPLOI:

GÉNÉRAL: Pour le traitement des fissures, crevasses ou des endroits localisés seulement.

Vaporiser les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient humide. Ne pas vaporiser sur les humains, les plantes ou les animaux domestiques. Ne pas laisser les enfants ou les animaux entrer en contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas complètement séchées.

USAGE INTÉRIEUR DANS LES AIRES DE PRODUCTION NON-ALIMENTAIRE

DE L'HABITATION: Tue les fourmis, les blattes, les grillons, les lépismes argentés, les araignées, les cucujides dentelés des grains (stade exposé); Vaporiser dans les fissures, les crevasses, autour des plinthes et dans les autres endroits où ces insectes se cachent. Appliquer derrière et en-dessous des armoires, réfrigérateurs, évier, cuisinières et à l'intérieur et autour des poubelles. Répéter dans 7 à 14 jours ou lorsque nécessaire. Ne pas contaminer les denrées alimentaires ou les plantes d'intérieur. Éviter de contaminer la nourriture, les ustensiles de cuisine et les endroits où la nourriture est préparée. Ne pas utiliser où les aliments sont préparés, manutentionnés ou entreposés.

USAGE À L'EXTÉRIEUR:

Tue les fourmis, les grillons, les puces, les perce-oreilles, les tétranyques du trèfle, les cloportes communs, les millipèdes, les tiques sanguines. Vaporiser les endroits infestés y compris les surfaces extérieures des moustiquaires, les portes, les cadres de fenêtres, les fondations, les patios ou les autres endroits où les insectes peuvent pénétrer. Pour les fourmis, vaporiser les fourmilières et les passages, les piste et les endroits par lesquels les fourmis pénètrent à l'intérieur. Répéter aussi souvent que nécessaire. Ne pas vaporiser sur la végétation. Éviter de trop humecter le plastique, le caoutchouc et les surfaces d'asphalte telles que les tuiles et les revêtements de planchers.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

INFLAMMABLE.

Ne pas utiliser près d'une flammes nue ou d'étincelles. Ne pas fumer pendant l'emploi. Ne pas

vaporiser en direction des yeux. Dangereux si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs et s'assurer d'une ventilation adéquate. Ne pas utiliser comme vaporisateur d'ambiance. Éloigner les animaux de compagnie et recouvrir les aquariums avant la vaporisation.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom de produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ce produit contient du propoxur - un inhibiteur de la cholinestérase carbamique. Le sulfate d'atropine est un antidote. En cas d'empoisonnement, avoir recours à l'oxygénothérapie et administrer un traitement symptomatique. Contient des distillats de pétrole.

ÉLIMINATION:

Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant vide et le jeter dans les ordures ménagères.

Fabriqué spécialement pour:

S. D. EXTERMINATOR PEST CONTROL

224 JAN TE LO.

MONTREAL Q.

514 224 1100

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))